



## **PROCÈS-VERBAL BUREAU FÉDÉRAL FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 6 septembre 2022 à 19h30 en téléconférence**

**Membres ayant participé à la réunion :** Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Fouzia SAIDI, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

**Membres invités :** Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h30, il est constaté la présence de 8 membres, le Bureau fédéral peut valablement délibérer.

### **I. Vie fédérale**

#### Appel du club 044005 - CRICKET CLUB DE NANTES contre la décision de la Commission Nationale Sportive Cricket (CNSC) du 16 août 2022

Le Bureau fédéral ayant pris connaissance des éléments du dossier et de l'avis de la Commission fédérale juridique et réglementation :

- Décide d'infirmer la décision contestée de la CNSC du 16 août 2022 sanctionnant le Nantes Cricket Club de quatre défaites par forfait assorties chacune d'une amende pour forfait de 200 € pour le premier match et de 300 € pour les trois matchs suivants pour récursive suite au forfait du club pour les rencontres l'opposant au club de Lisses en D1 féminine de Cricket les 30 et 31 juillet 2022, et,
- Préconise l'application pour ces quatre rencontres de l'article 3.4 du règlement des championnats nationaux – féminins T20 Division 1, Division 2 qui prévoit que : « *En cas d'impossibilité de reprogrammer un match reporté avant cette date, le match est abandonné avec partage de points entre les deux équipes (1/1)* ».

En effet, le Bureau fédéral estime que c'est sans motif valable que la CNSC a déclaré indisponible le terrain de Lisses, sur lequel devait se jouer ces rencontres les 18 et 19 juin 2022, privant ainsi de base réglementaire la décision de report consécutive et les décisions suivantes prises par la CSNC à ce sujet.

#### Demande d'autorisation du club 077006 - TEMPLIERS DE SÉNART rencontre amicale avec un club non affilié à la FFBS

Le Bureau fédéral prend note et donne son accord pour la tenue d'une rencontre amicale du club des Templiers de Sénart avec le club Ranelagh Paris, non encore affilié à la FFBS.

#### Demande d'autorisation de tournoi du club 034004 - BASEBALL CLUB BITERROIS

Le Bureau fédéral prend note et donne son accord pour la tenue du Tournoi *Béziers Women Fastpitch Tournament* qui se tiendra les 22 et 23 octobre 2022 à Béziers en présence d'équipe en provenance de France ou d'Espagne

#### Entente

Le Bureau fédéral valide l'entente suivante :

- PUC/ PARIS BCF (PARIS UNIVERSITÉ CLUB-075027 - BCF/ 075003) Open de France Softball 12U, droits sportifs 075003 - PARIS UNIVERSITÉ CLUB

### **II. Comité Directeur**

Le prochain Comité Directeur se tiendra au mois d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35. De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

**Thierry RAPHET**  
**Président**

**Damien GUIONIE**  
**Secrétaire Général**